



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Vol.2, N°1, Février 2026

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

LIGNE EDITORIALE

Essentielle pour le progrès de la société, les lettres, sciences humaines et sociales jouent un rôle fondamental. Elles permettent de comprendre le passé, d'entretenir la mémoire de l'humanité, de mieux comprendre l'humain dans la société, de développer la capacité d'analyse et de rédaction, d'enrichir les autres sciences et technologies par le questionnement de leurs impacts sociaux, culturels et environnementaux, de mieux anticiper l'avenir avec discernement et humanité, et de construire une société équilibrée. Quoi de mieux que des productions scientifiques pour la diffusion et la promotion des acquis de la recherche, des connaissances. C'est dans ce dynamisme que s'inscrit la revue ***Hwehwemudua***, qui se présente comme une lucarne d'expression, de diffusion et de promotion des résultats de recherche des universitaires.

Le choix du nom de la revue n'est pas anodin. *Hwehwemudua* qui peut être traduit par « bâton de mesure », dans la langue *twi*, est un symbole Adinkra issu de la culture akan. Il représente l'excellence, la persévérance et la qualité du travail. Il rappelle donc l'importance de l'effort et de la détermination pour atteindre l'excellence. Tout comme ce bâton, cette revue est un espace de partage, de diffusion de travaux rigoureusement menés par les universitaires qui y soumettent des manuscrits originaux.

Dans un contexte où les échanges interculturels et interdisciplinaires se font plus que jamais indispensables, la revue en papier et en ligne, ***Hwehwemudua*** qui est une revue pluridisciplinaire à parution trimestrielle, se positionne comme un vecteur de connaissances susceptibles de nourrir le débat, de stimuler l'innovation et de contribuer à l'enrichissement des sciences humaines et sociales, des lettres, langues et des civilisations.

Le Comité de rédaction espère que la lecture de cette revue vous inspirera autant qu'elle l'a animé lors de son élaboration. Que ces pages soient pour vous une invitation à explorer et à enrichir votre regard sur nos sociétés, en perpétuelles mutations.

Le Comité de rédaction

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOKO N'guessan Jérôme, Directeur de recherches de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKOIN Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso

KOFFIE-BIKPO Céline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUAME Aka, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUDOU Dogbo, Maître de Conférences de Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

SILUE Pébanagnanan David, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

SINAN Adama, Maître de Conférences de Sociologie, Université Peleforo GON COULIBALY

SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BAMBA Fatoumata, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BANGALI N'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

BOUHO Gnionté Armel, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Wayarga, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Yalamoussa, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahima, Maître-Assistant d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Bassoma, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LAGO Blé Angelin, Maître-Assistant d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUATTARA Brahma, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

OUATTARA Lancina, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SEKA Jean-Baptiste, Maître de Conférences d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

VIDO Arthur, Maître de Conférences d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

1. **L'héroïsation des figures africaines dans la poésie de Senghor, ABDOULAYE DIONE,**.....1-15
2. **Variabilité climatique et vulnérabilité de la biodiversité montagnarde dans l'espace urbain de Man (ouest de la Côte d'Ivoire), OI KAMENAN GERMAIN KAMENAN, GUITRY ABEL BOLOU, DOTANAN TUO,**.....16-33
3. **Laurent Pokou, une aptitude footballistique innée : introspection dans l'antre d'un imaginaire collectif, GROYOU ARNAUD FABRICE,**..... 34-46
4. **Rôle du chef coutumier de Baye « massaké » en milieu Dafing du Mali dans la gestion des crises sociales et environnementales, AMADOU SENOU, ELMAHMOUD AG AHMED, MOUSSA Dit MARTIN TESSOUGUE,**..... 47-61
5. **Sites archéologiques du Bawol au Sénégal : un patrimoine méconnu et problématique de sauvegarde, KHADY NDOYE, IBRAHIMA KHALILOU DIAGNE, NDONGO FAYE,**.....62-80
6. **Evaluation du risque de transmission de maladies vectorielles dans les hôtels de la ville de Boundiali, BISSOU GUIKAHUE DANIEL, BAMBA LAZENI,**..... 81-92
7. **Déterminants de la pratique des mutilations génitales féminines parmi les femmes de 15 - 49 ans au Tchad, JUSTIN DANSOU, ROGER ATTEMBA, ALPHONSE MINGNIMON AFFO, JACQUES ZINSOU SAIZONOU, PACOME EVENAKPON ACOTCHEOU,**.....93-104
8. **Externalisation et gestion migratoire en Afrique subsaharienne : une ambiguïté dans la prise en charge des migrants de retour à Abidjan (Côte d'Ivoire), TALIBET KOUACOU YVES-RHODRIGUE KONAN,**.....105-117
9. **« Fronts de mer » et « Fronts de terre » : stratégies d'implantation militaire française en Afrique de l'ouest (XV^e-XXI^e siècles), LAMINE FAYE, IDRISSE BÂ,**.....118-131
10. **Le mythe de la justice sociale : comment les inégalités économiques perpétuent l'injustice sociale, BOTTY BI NAGA LANDRY,**.....132-142
11. **Humanités et crise sahélienne : entre discrédit contemporain et nécessité anthropologique, MARCEL GUIGMA, TEGAWENDE LAZARD OUERAOGO,**.....143-157

12. **Des actes honorifiques : un pan de la diplomatie entre les cités grecques d'Asie et d'Europe à l'Epoque Classique**, OUOLLO ADAMA TOURE, KOFFI ARCEL BOUSSOU,.....158-173

13. **Dynamiques comparées de la performance touristique au Mali et au Sénégal (1995–2021) : fréquentation, offre hôtelière et contribution économique**, OUSMANE GUEYE, MOUSSA Dit MARTIN TESSOUGUE, EL. HADJI MAMADOU NDIAYE, CHEIKH SAMBA WADE,.....174-199

14. **L'émergence des motos Jakarta dans la ville de Louga au Sénégal**, BABACAR MBAYE, CHEIKH SAMBA WADE, EL HADJI MAMADOU NDIAYE,..... 200-213

15. **La décentralisation à l'épreuve du terrain : pratiques participatives et obstacles dans la commune urbaine de Kissidougou**, BERNARD LENO, AMARA KEITA,.....214-226

16. **L'esclavage et la liberté chez Sartre et Chamoiseau : étude comparée de *les mouches* et *l'esclave* *vieil homme* et *le Molosse***, VICTOR TERFA ATSAAM (Ph.D),..... 227-240

17. **La contribution de l'association cotonnière coloniale (ACC) au progrès cotonnier en Côte d'Ivoire de 1908 à 1939**, DIBY AYA EDWIGE MARCELLE,..... 241-257

18. **Valorizing black women in ERNEST J. GAINES' *a lesson before dying***, EMMANUEL N'DEPO BEDA,.....258-275

19. **Culture d'entreprise et marginalisation syndicale : cas du comité d'action sociale et d'innovation (CASI) de la société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG)**, JUDICAËL DIAMBOUNAMBATSI, ERIC ONDO-MENIE,.....276-292

20. **Profils sociodémographiques et trajectoires migratoires des livreurs de pain à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) : analyse des conditions d'exercice d'un emploi informel**, OUATTARA MOHAMED ZANGA,.....293-310

21. **Savoirs locaux, action humanitaire et co-construction du développement rural dans un contexte de crise : l'approche du Catholic Relief Services (CRS) dans l'arrondissement de Mokolo (MAYO-TSANAGA, extrême-nord Cameroun)**, SAMUEL KOLÉKOLÉ DOUZONG,.....311-327

**« FRONTS DE MER » ET « FRONTS DE TERRE » : STRATEGIES
D'IMPLANTATION MILITAIRE FRANCAISE EN AFRIQUE DE L'OUEST (XV^e–
XXI^e SIECLES)**

Lamine FAYE, Histoire médiévale, Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
lamine26.faye@ucad.edu.sn

&

Idrissa BÂ, Histoire médiévale, Université Cheikh Anta Diop de Dakar,
idrissa1.ba@ucad.edu.sn

Résumé

Cet article analyse sur la longue durée (XV^e-XXI^e siècles) les logiques d'implantation militaire française en Afrique, à partir des notions de front de mer et de front de terre. Il montre que la présence française, souvent étudiée sous l'angle économique et commercial, repose sur une architecture militaire complexe ayant structuré durablement les territoires africains. À partir de l'ouverture atlantique, les Européens installent sur les côtes des forts, des comptoirs et, plus tard, des bases militaires dont l'objectif consiste à sécuriser le commerce et à contrôler les voies maritimes. Le XIX^e siècle marque une nouvelle étape bien que la même logique demeure avec l'intérieur, ce qui se traduit par la construction de forts le long des fleuves et la mise en place de réseaux de communication facilitant la conquête et la pacification des territoires. L'étude de quelques exemples de sites révèle comment ces dispositifs ont servi d'outils de domination, d'expansion des puissances européennes comme la France, et finalement participent à modeler l'espace. Cet article montre aussi que, bien après les indépendances, la logique des fronts persiste à travers des accords de défense, la mise en place de bases militaires, toutes choses qui visent à sauvegarder des intérêts de ces puissances.

Mots-clés : Front de terre – front de mer – implantation militaire – domination – Afrique de l'ouest.

**“SEA FRONTS” AND “LAND FRONTS”: FRENCH MILITARY DEVELOPMENT
STRATEGIES IN WEST AFRICA (15th–21st CENTURIES)**

Abstract

This article analyzes the long-term (15th-21st centuries) logic behind French military presence in Africa based on the concepts of sea front and land front. It shows that French presence, often studied from an economic and commercial perspective, is based on a complex military architecture that has had a lasting impact on African territories. Starting with the Atlantic coast, Europeans established forts, trading posts, and later military bases along the coastline with the aim of securing trade and controlling maritime routes. The 19th century marked a new stage, although the same logic remained in place inland, resulting in the construction of forts along rivers and the establishment of communication networks to facilitate the conquest and pacification of territories. The study of a few examples of sites reveals how these devices served as tools of domination and expansion for European powers such as France, and ultimately helped to shape the space. This article also shows that, beyond independence, the logic of fronts persists through defense agreements and the establishment of military bases, all of which aim to safeguard the interests of these powers.

Keywords: Land front – sea front – military presence – domination – West Africa.

Introduction

L'histoire de la présence française en Afrique se confond avec celle de la guerre, de la conquête et de la projection d'une puissance conquérante. En effet, dès le XV^e siècle, les puissances européennes, parmi lesquelles la France, commencent à concevoir des projets d'expansion sur le continent africain. De tels projets constituent une entreprise à la fois économique, religieuse et militaire. Cette triple logique explique la mise en place, sur les côtes et à l'intérieur des terres, de dispositifs d'occupation et de défense qui dépassent le cadre strict des opérations commerciales ou missionnaires. Qu'il s'agisse des forts, des comptoirs, des casernes, des garnisons ou des bases navales, ces implantations ont façonné un mode spécifique d'appropriation de l'espace africain, dont la dimension militaire reste encore trop souvent reléguée au second plan, dans l'historiographie.

La présente étude, centrée sur les stratégies d'implantation d'occupation et de contrôle militaires des Français en Afrique, s'inscrit dans la longue durée. Elle couvre la période allant du XV^e au XXI^e siècle. L'analyse repose sur deux notions opératoires à savoir les notions de front de mer et de front de terre. La première renvoie à l'ensemble des dispositifs côtiers tels que les forts, les bases militaires, les casernes, les batteries, orientés vers l'océan et destinés à défendre les positions françaises contre les rivalités européennes, tout en visant la maîtrise des voies maritimes. La seconde désigne, quant à elle, les lignes défensives et offensives installées à l'intérieur du continent pour contenir les résistances des sociétés africaines et sécuriser les zones de pénétration fluviale ou terrestre. Ces deux fronts, complémentaires et interactifs, traduisent une même logique d'encerclement, de domination et de contrôle territorial.

L'historiographie sur la présence française en Afrique a longtemps privilégié les aspects économiques et commerciaux de la colonisation. Les travaux de Philip Curtin, de John Thornton et de Toby Green ont mis en lumière la centralité du commerce des esclaves et des métaux précieux dans la construction d'un espace atlantique global, où les relations entre l'Europe et l'Afrique furent à la fois asymétriques et interdépendantes¹. Dans la même perspective, des historiens africains comme Boubacar Barry, Abdoulaye Bathily ou Joseph Ki-Zerbo ont contribué à replacer l'Afrique au cœur de cette histoire en insistant sur la complexité des sociétés sénégalaises et sur leurs capacités d'adaptation, de résistance et de recomposition face à l'intrusion européenne².

¹ P. D. Curtin, 1969; J. Thornton, 1992, T. Green, 2019.

² B. Barry, 1988; A. Bathily, 1989; J. Ki Zerbo, 1979.

Cependant, la dimension spécifiquement militaire de cette expansion, si elle est évoquée par ces auteurs, n'a pas toujours fait l'objet d'une analyse systématique et spécifique. Les forts, comptoirs et bases sont généralement étudiés sous l'angle du commerce ou de l'administration, plus rarement comme des outils structurants de la domination spatiale coloniale. Les travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch et d'Elikia Mbokolo ont souligné la violence structurelle du colonialisme et la militarisation de la conquête, mais sans proposer une typologie des dispositifs militaires ni une approche spatiale de leurs logiques d'implantation et de contrôle³. Or, c'est bien dans la configuration même des espaces que se lit la nature profonde de la domination coloniale.

Cet article entend donc contribuer à combler cette lacune, en articulant l'histoire militaire, l'histoire urbaine et la géographie du pouvoir. En examinant sur six siècles la constitution, la transformation et la persistance des fronts de mer et des fronts de terre, cette étude vise à montrer comment ces dispositifs ont contribué à la fois à l'expansion impériale et à la structuration des villes africaines contemporaines. Les cas de Saint-Louis, Gorée, Dakar et Djibouti serviront de points d'observation privilégiés : lieux de contact, d'échange, mais aussi de violence, ces sites permettent d'analyser la continuité d'une logique de contrôle qui se met en place dès l'ouverture atlantique et se poursuit jusqu'à l'ère postcoloniale.

Méthodologie

Dans cet article, la démarche adoptée est fondée sur un croisement des sources afin d'appréhender, sur la longue durée, les logiques d'implantation militaire française en Afrique de l'Ouest à travers les notions opératoires de front de mer et de front de terre.

L'analyse repose d'abord sur l'exploitation des sources européennes anciennes, notamment portugaises. Elles permettent d'éclairer les premières phases de projection militaire des Européens sur les côtes africaines et surtout sur les modalités initiales de mise en place de front de mer. Leur lecture est contextualisée et confrontée à d'autres corpus pour éviter une approche eurocentrée.

L'exploitation critique des archives coloniales françaises, principalement celles conservées aux Archives nationales du Sénégal (séries militaires et administratives), permet de reconstituer la matérialité des fronts et les rationalités stratégiques derrière leur implantation.

³ C. Coquery-Vidrovitch, 1992; E. Mbokolo, 1992.

L'étude intègre aussi les sources africaines à travers les traditions orales, les récits de résistance, qui permettent de reconstituer les logiques d'adaptation de négociation et de contraintes imposées par les sociétés africaines à une implantation et une projection européenne. Elles permettent de mettre en évidence le caractère relationnel des fronts qui se dévoilent comme des espaces d'interaction et de conflictualité plutôt comme de simples dispositifs imposés.

Le croisement de l'ensemble de cette documentation permet une lecture de la domination qui montre la continuité et la recomposition des logiques de fronts depuis la conquête atlantique aux dispositifs postcoloniaux.

1. Historique et étapes de la « découverte de l'Afrique »

Les différentes étapes de ce que l'on désigne généralement comme « la découverte de l'Afrique », bien que le terme de « découverte » soit aujourd'hui largement remis en cause, sont, dans l'ensemble, bien étudiées par l'historiographie européenne et africaine. Le point de départ de cette « découverte » est constitué par la Méditerranée, cette mer intérieure vitale à l'Europe, dont le contrôle et le verrouillage par les Ottomans empêchent toute tentative de navigation en son sein, entraînant d'importantes pertes commerciales, fiscales et économiques liées à la perte de contrôle des routes et des circuits du commerce ainsi que des échanges. Dès lors, l'Europe se donne, entre le XIV^e et le XV^e siècles, les moyens cartographiques et technologiques d'une navigation en haute mer, à travers l'Atlantique, contournant ainsi le verrou musulman. Ces outils et instruments au service de la navigation se composent notamment de la cartographie majorquine, largement redevable aux sources arabes, à la boussole, à la caravelle, entre autres. Ces caravelles mises à la disposition de navigateurs et de marins, appelés à jouer un rôle historique majeur, car soutenus par des princes mécènes notamment l'Infant Henri le Navigateur⁴, leur permettent d'opérer des navigations autour de l'Afrique (circumnavigations), en explorant et en renommant les différentes côtes, dont la toponymie en devient fortement latine (Gorée, Saly Portudal, Rufisque, Cap Vert, Côte d'Ivoire, El Mina, ...) avant de la contourner pour aller à l'assaut des Indes orientales et occidentales, mettant de fait en place des routes commerciales qui marquent le début de l'hégémonie occidentale sur le reste du monde⁵.

⁴ G. E. de Zurara, 1453.

⁵ Une nombreuse littérature existe sur toutes ces questions : Huguet et P. Chaunu, 1956 ; V. M. Godinho, 1969 ; Y. K. Fall, 1982 ; J. Boulègue, 1987 ; - 2013 ; M. Balard et R. Muchembled (dir.), 1997 ; C. C.-Vidrovitch, 2003 ; C. Picard, 2015 et I. Bâ, 2020, pp. 329-360.

Les premiers contacts entre navigateurs européens et populations africaines sont marqués par des hostilités, avec, d'une part, des navigateurs comme Denis Dias qui capturent des membres des communautés lébou venus pacifiquement à leur rencontre, au large du Cap Vert, pour en faire des esclaves et, d'autre part, les Africains qui réagissent par des pillages systématiques des navires des nouveaux-venus⁶. Une fois la traite instaurée, ce sont des sociétés entières, comme les Noon du Sénégal, qui mettent en place des stratégies de résistance à la captivité par des actes de repli systématiques dans des zones inaccessibles⁷. Cet acte posé par Denis Dias marque, pour ainsi dire, le début de la traite atlantique qui va durer approximativement de 1444 à 1848, avec les conséquences négatives que l'historiographie a largement documentées sur tous les plans (économique, démographique, culturel, ...) pour l'Afrique et constituant l'un des facteurs majeurs du sous-développement et de l'aliénation de l'Afrique, conduisant certains responsables politiques et chercheurs à poser le problème des réparations des traumatismes subis avec la traite atlantique.

Chaque puissance européenne, dans le cadre de cette expansion, a son heure de gloire, illustrée notamment par l'occupation de Gorée : portugaise de 1444 à 1627, hollandaise de 1627 à 1677, française de 1677 à 1758, anglaise de 1758 à 1762 et, à nouveau française, à partir de 1763⁸.

Cette hégémonie maritime et commerciale est matérialisée, sur la côte, par une implantation, dos au continent et face à l'océan, pour parer à toute attaque venant de l'hinterland et, en cas de besoin, lever les amarres. Ce type d'implantation se matérialise par la construction de forts, de factoreries, de comptoirs, d'entrepôts, ... : à Arguim, Ouidah, El Mina, Gorée, Saint-Louis, ... Pour développer le commerce chacune de ces puissances crée une ou des compagnies commerciales : compagnies du Galam, du Sénégal (1673), des Indes occidentales. Mieux encore, pour protéger ce commerce, les fleuves, notamment le Sénégal, qui servent à la fois de voie de pénétration et d'échanges sont aussi parsemés de forts et d'escales comme ceux du désert du coq, du terrier rouge, de saint Joseph, de Bakel, de Médine, de Sénudébu, du Sansanding, du Maxana, de Kenu, ...⁹.

⁶ J. Boulègue, 1987.

⁷ C. Roche, 1985 ; B. Diop, 1997, pp. 137-152 ; Daouda Thiao, 2001.

⁸ M. Maillat, 1978 ; - 2013 et G. Thilmans, 2010.

⁹ B. Barry, 1972.

2. Logique des fronts et l'implantation coloniale (XVIII^e–XX^e siècles)

Au tournant du XVIII^e siècle, la présence européenne en Afrique occidentale s'inscrit dans une nouvelle phase d'expansion impériale. La logique initialement commerciale ¹⁰ cède progressivement la place à une logique militaire et territoriale. Cette mutation s'inscrit dans le contexte de la rivalité franco-britannique, qui oppose les deux puissances sur les océans et au-delà à l'intérieur des terres.

Comme l'a montré Jean Boulègue, les Français développent une stratégie de pénétration douce, fondée sur des alliances avec certains royaumes sénégaubiens (notamment le Waalo et le Kajoor) contre d'autres puissances africaines.

2.1. Les Français et le front de mer au Sénégal

En 1659, les Français s'installent à Saint-Louis, en 1677 à Gorée, deux sites naturellement protégés. La première est une île entourée par l'océan et le fleuve, aux portes du Sahara et proche de l'embouchure ; la seconde se situe au cœur de l'océan, et à proximité de la presqu'île du cap Vert. Jean Boulègue montre que les Français développent une stratégie de pénétration douce fondée sur des alliances avec les élites politiques sénégaubiennes (notamment le Waalo et le Kajoor) contre d'autres puissances africaines¹¹. Il en sera ainsi pratiquement, partout en Afrique, avec, en ce qui concerne l'implantation européenne, initialement commerciale, puis progressivement militarisée et s'organise selon trois logiques principales : la première est une logique et un souci de repli défensif sur des îles, des presqu'îles, des lagunes, des fleuves et des zones côtières, tant pour se défendre des populations trouvées sur place que des puissances européennes venues de la mer. La deuxième logique est celle-ci : ces endroits défensifs deviennent aussi des bases de lancement de toutes les conquêtes menées en Afrique, tant par voie fluviale que par voie terrestre. La troisième logique relève des stratégies défensives mises en œuvre par les sociétés africaines qui décident de concéder ou orienter l'installation de leurs interlocuteurs européens, qui, assurément, deviennent de plus en plus nombreux et encombrants les terres les plus hostiles. On comprend d'ailleurs pourquoi ces sites qui deviendront les capitales africaines sont confrontés à de nombreux problèmes d'urbanisation.

Les protections naturelles dont bénéficient ces sites sont rapidement renforcées par un double dispositif militaire. Le premier est constitué par un front de mer : des bases, des camps,

¹⁰ Centrée sur la traite négrière et l'exportation de la gomme arabique, de l'or ou de l'ivoire.

¹¹ La signature de traités avec les pouvoirs locaux garantit le développement d'activités de commerce. Voir les travaux de Cheikh Sène (par exemple 2024, p. 5).

des casernes, des fortifications, des bunkers, des tunnels, des abris souterrains et d'autres ouvrages similaires qui ceinturent et protègent la côte contre toute attaque venue de la mer. Dans un rapport conservé aux Archives nationales portant sur *l'Organisation militaire générale* du Gouvernement Général AOF, on peut lire que « Le budget de 1902 prévoit la construction de fortifications (batterie A des Madeleines, pointe de Dakar et magasin à munitions de l'anse Bernard). »¹². Ce rapport porte sur un projet de règlement de l'organisation de batteries mixtes de défense à Dakar, mais aussi à Saint Louis. L'auteur rappelle que

Dans un rapport transmis au département le 21 Mars 1900 le Commandant supérieur des troupes signalait l'inutilité de la présence à Saint Louis [qui n'a aucun ouvrage de côte] d'une batterie à pied. Il montrait la nécessité impérieuse de transformer cette batterie en batterie de montagne qui constituerait l'artillerie du corps mobile fourni en cas de mobilisation ». (ANS, série 5 D 27, 1900-1903, p. 1).

La mise en place d'un tel dispositif devait servir à défendre l'implantation française sur la côte, en des positions stratégiques comme Dakar, Saint-Louis, Gorée. C'est d'ailleurs ce dispositif qui jouera un rôle décisif en 1940 pour empêcher aux forces de la France libre de prendre Dakar.

L'île de Gorée constitue un autre exemple emblématique de ce système. Occupée successivement par les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français, elle concentre sur un espace de moins d'un kilomètre carré la mémoire des rivalités européennes et des souffrances africaines. Les maisons à balustrades, les canons encore visibles et la topographie même de l'île témoignent de son rôle à la fois stratégique et symbolique.

Ce front de mer constitue à la fois un espace de projection et un instrument de contrôle aux objectifs multiples parmi lesquels figurent des objectifs militaires, notamment la défense des ports et des rades contre des attaques maritimes. Ensuite, le contrôle du commerce maritime et des exportations fait également partie des visées économiques du front de mer. Enfin nous avons la dimension symbolique qui se traduit par un besoin de visibilité et d'affirmation de la puissance coloniale.

¹² ANS, série 5 D 27, 1900-1903.

Ce front de mer, au-delà d'être un espace militaire, constitue le cœur battant du dispositif de l'économie coloniale. Les ports de Saint Louis, Dakar et Rufisque sont intégrés aux réseaux globaux du commerce en tant que zones pourvoyeuses de matières premières telles que l'arachide, la gomme arabique et le coton. Le port de Dakar, créé en 1857, devient un port en eau profonde dès 1907, ce qui le relie aux ports de Marseille et de Bordeaux. La construction de lignes de chemin de fer comme le Dakar-Saint Louis ou le Dakar-Niger procède de la même logique. Cette construction de lignes de chemin de fer ne s'est pas faite sans réaction des souverains africains. Dans un rapport adressé au Commandant des troupes dans la colonie du Sénégal, on lui informe des velléités de Lat Dior de vouloir empêcher l'installation du chemin de fer qui devait relier Dakar à Saint Louis. L'auteur du rapport souligne ce qui suit :

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par télégramme du 1^{er} Août, Lat Dior veut empêcher l'établissement du chemin de fer ; je ne me trompais pas beaucoup en vous disant dans ma dernière lettre qu'il était débordé et qu'il ne savait plus comment se maintenir sur son trône chancelant ; car il ne faut pas se le dissimuler la population est contre lui, elle se rappelle trop bien des maux qui [...] (pesaient) sur elle pendant l'occupation... par les Français et que lui-même était fugitif.... (ANS, série O, 1876-1884)

L'établissement de ce chemin de fer entre Dakar et Saint Louis entre dans une politique cohérente d'implantation et d'occupation d'un espace à partir de la côte vers l'arrière-pays. Dans cette volonté d'implantation, Dakar symbolise l'articulation entre un front de mer et un front de terre. Les élites politiques africaines comme Lat Dior n'ont pas manqué de comprendre le danger de cette articulation. C'est ce qui explique leur opposition à la mise en place des lignes de chemin de fer.

Au XIX^e siècle, Dakar représente le modèle achevé du front de mer avec le port militaire, le plateau administratif, les casernes militaires qui forment un ensemble cohérent destiné à servir de tête de pont. En effet, les fortifications côtières avec le Cap Manuel, les camps militaires de Ouakam, de Bel Air, Hann, assurent la défense maritime. Mais ce front de mer est prolongé par un autre dans l'arrière-pays.

2.2. Le front de terre

Parallèlement au front de mer, une nouvelle politique, initiée à partir du XIX^e siècle, vise la mise en place d'un front de terre. Elle commence avec la construction, le long du fleuve

Sénégal, de forts. Ils deviennent les pivots de la nouvelle politique qui vise la conquête de l'intérieur. En effet, entre 1854 et 1865, Faidherbe, gouverneur du Sénégal met en place une nouvelle doctrine fondée sur une stratégie de projection et une pénétration militaire à partir de la côte. C'est ainsi qu'il érige une série de forts : Dagana, Podor, Médine, Bakel, entre autres. Ces forts deviennent des relais administratifs, des postes commerciaux, mais aussi des bases pour les opérations dites de "pacification". D'ailleurs, c'est durant la même période qu'il crée le corps des Tirailleurs Sénégalais. Ces forts sont reliés par des routes et des lignes télégraphiques qui matérialisent la conquête de l'intérieur.

Cette stratégie procède de ce qu'on peut analyser comme un projet d'ériger une sorte de « glacis protecteur »¹³. Dans le cadre du front de terre, il répond à une volonté de sécuriser l'arrière-pays pour protéger les comptoirs commerciaux, et, mieux, de drainer les ressources de l'intérieur vers les côtes. Ainsi, les fleuves Sénégal, Gambie et Casamance deviennent des axes d'occupation gradués. Les Français conquièrent rapidement, dans cette perspective, Tombouctou, dès 1893, et surtout à briser les vellétés de résistance de Samori Touré qui leur a posé d'énormes écueils¹⁴.

Ce front de terre comprend aussi des édifices militaires construits à la limite, pour ne pas dire une forme de limes colonial, du périmètre ou de l'espace colonial pour parer à toute révolte ou velléité d'attaque de la part des Africains. C'est d'ailleurs la même logique de séparation et de protection qui va prévaloir au lendemain de l'épidémie de peste qui frappe Dakar en 1914. Ainsi, le colonisateur décide d'expulser les Africains du quartier du Plateau, où ne restent plus que les Européens et quelques Libano-Syriens. Les Africains sont déplacés, pour ne pas dire refoulés, vers une cité spécifiquement destinée à leur relogement : la Médina. Pour plus de sécurité les deux cités sont séparées par une zone boisée jouant le rôle d'espace tampon : les Niayes Thioker.¹⁵

Dakar conserve encore aujourd'hui dans sa toponymie les traces de cette double implantation militaire : Point E, Camp Jérémie, Camp Claudel, Fort B, Zone A, Zone B, Bataillon du train, ...

¹³ Il renvoie à une sorte de talus incliné devant une fortification qui permet de protéger une position et qui, en même temps, expose les assaillants. Par extension, c'est une zone de tampon géographique pour protéger un espace, un territoire.

¹⁴ Yves Person, 1970.

¹⁵ Sur ces questions voir L. J. Muracciole, 1946, pp. 83-97 ; A. Seck, 1970 ; I. Fall, 2016, pp. 111-134.

3. Résilience de la logique des fronts : néocolonialisme et nouvelles formes de domination

La majorité des États africains accèdent à l'indépendance à partir des années 1960, mais cette accession ne marque pas la fin de la présence militaire française en Afrique. Bien au contraire, on assiste à une réorganisation de cette présence dans le cadre de nouveaux accords de défense. Les objectifs de ces accords sont, entre autres, le maintien des troupes françaises et la possibilité d'intervenir rapidement en cas de "menace contre la stabilité". Alors que la France justifie cette présence par la nécessité d'une solidarité post-coloniale, cette présence vise, en réalité, la continuité fonctionnelle d'un système hérité du colonialisme sans le contrôle politique et économique¹⁶.

Les bases militaires comme Dakar, Abidjan, Djibouti, Ndjaména deviennent des points d'appui pour permettre à la France d'intervenir rapidement, soit pour soutenir des alliés, soit pour sécuriser des zones stratégiques de protection. Dans un contexte de Guerre Froide, le front de mer se transforme en un réseau de projection globale avec Dakar comme point d'appui et de contrôle de l'Atlantique, tandis que Djibouti et Ndjaména deviennent respectivement un moyen de contrôle de la mer Rouge et un pivot continental des opérations dans le Sahel.

À Dakar, la base militaire de Ouakam qui a été fondée en 1900 et celle de Bel Air demeurent après les indépendances. En effet, les accords de défense signés entre Léopold Sedar Senghor, premier Président du Sénégal indépendant, et le Général Charles de Gaulle prévoyaient une présence permanente des troupes françaises et surtout l'usage partagée des infrastructures portuaires et aériennes. Jusqu'en 2010, la base de Bel Air abritait le Commandement des Forces Françaises du Cap-Vert. Leurs missions étaient, entre autres, la surveillance de l'Afrique de l'Ouest et du Golfe de Guinée. Dakar était ainsi un point d'appui logistique pour les missions de l'armée française en Afrique de l'Ouest. La même logique s'observe à Djibouti, un comptoir qui a été créé en 1862 et qui deviendra plus tard la base de surveillance des routes maritimes vers le Canal de Suez¹⁷.

Depuis les indépendances, la France a mené une cinquantaine d'interventions militaires sur le continent : Barracuda en 1979 en République Centrafricaine (RCA), Serval au Mali en 2013 ou encore avec Barkhane entre 2014 et 2022. Ces opérations, sous le couvert du maintien de la

¹⁶ Voir A. Mbembe, 2000 et Jean Pierre Bat, 2012.

¹⁷ Il faut souligner qu'en plus de la France d'autres puissances les Etats Unis, la Chine, l'Italie ou le Japon ont aussi installé des bases militaires.

paix ou de la lutte contre le terrorisme, reproduisent le schéma d'une logique impériale française en Afrique. François-Xavier Verschave parle d'une « architecture de dépendance » dans laquelle les bases militaires jouent un rôle de pivot entre influence politique et intérêts économiques et de diplomatie sécuritaire¹⁸.

Mais la remise en cause de la présence française en Afrique est portée par des mouvements de jeunes de la société civile qui dénoncent une mise sous tutelle perçue comme telle et une nouvelle forme de colonisation. Cette pression a provoqué le départ des troupes françaises du Mali et du Niger dans un contexte marqué par l'arrivée au pouvoir dans ces pays de régimes militaires. Cette dynamique concerne également le Sénégal à partir de 2024. Ce départ des troupes françaises marque un tournant dans les relations entre la France et les États africains.

Mais il semble que la disparition progressive des bases militaires françaises en Afrique ne soit pas synonyme de la fin des fronts de terre et de mer. Il s'agit d'une recomposition dans un espace géopolitique multipolaire impliquant de nouveaux acteurs. Ainsi, les fronts deviennent des zones de friction où s'affrontent des puissances, des intérêts globaux et on observe que la France reconfigure progressivement la fermeture de ses bases militaires par des stratégies plus indirectes de présence militaire (expertise, renseignement, coopération, formation, ...).

Conclusion

La logique des « fronts » met en lumière la cohérence d'un système d'occupation de la France en Afrique sur une longue période. En reconstituant la trajectoire des fronts de mer et de terre, cet article montre que la domination coloniale ne s'est jamais limitée à l'économie et aux échanges ; elle a été préparée par la mise en place d'une architecture militaire pour penser, surveiller, sécuriser un espace, rendant possible la projection française.

L'étude de ces fronts révèle un système logique avec la création d'espaces fortifiés qui permettent à la puissance française de s'ancrer, de se protéger et de se déployer. Cette architecture a contribué à modeler durablement l'espace et à structurer les circulations économiques, politiques, militaires. La morphologie de certaines de nos villes doit beaucoup à cette logique de séparation qui a prévalu dans ce système à un certain moment.

L'accession à l'indépendance de la plupart des États africains à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, ne met pas un terme à la logique des fronts militaires. Bien au contraire, des bases militaires, des accords de défense rendent possible des interventions de troupes françaises dans

¹⁸ F. X. Verschave, 1998 (2003).

les États nouvellement indépendants. Elles témoignent de la persistance des mécanismes de contrôle et d'influence de la France dans ces pays. Le départ des troupes françaises de certains pays africains sous la pression de mouvements de la société civile ne semble pas remettre en cause la logique des fronts. C'est une sorte de recomposition dans un contexte où l'influence de la France en Afrique est de plus en plus contestée par de nouveaux acteurs.

Références bibliographiques

1. Sources portugaises

ZURARA Gomes Eanes de, 2011 (1994), *Chronique de Guinée (1453)*, trad. et annotation de Léon Bourdon, Paris, Chandeigne.

2. Sources d'archives

Archives Nationales du Sénégal, série 5 D 27, organisation militaire générale, 1900-1903.

Archives Nationales du Sénégal, Série 6 D 8, Domaine militaire, 1902-1906.

Archives Nationales du Sénégal, Série O 33, Chemin de fer Dakar Saint Louis, 1876-1884.

3. Ouvrages

BALARD Michel et MUCHEMBLE Robert (dir.), 1997, *Les civilisations du monde vers 1492*, Paris, Hachette.

BARRY Boubacar, 1988 *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle : traite négrière, Islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan.

- 1972, *Le royaume du Waalo, le Sénégal avant la conquête*, Paris, François Maspéro.

BATHILY Abdoulaye, 1989, *Les portes de l'or : le royaume de Gajaaga, XV^e-XIX^e siècle* (Paris : Karthala).

BOULEGUE Jean, 1987, *Le grand Jolof (XIII^e – XVI^e siècles)*, Paris, Karthala, Centre de Recherche africaine.

- 2013, *Les royaumes wolof dans l'espace sénégambien (XIII^e – XVIII^e siècles)*, Paris, Karthala.

CHAUNU Pierre et HUGUETTE, 1956, *Séville et l'Atlantique*, Paris, Arman Colin.

CURTIN Philip D., 1969, *The Atlantic Slave Trade: A census*, Madison, University of Wisconsin Press.

DRAME Patrick, 2016 « la base stratégique de Dakar, de l'aménagement au maintien (1942-1962) », Paris, Guerres mondiales et conflits contemporains (4, 264).

FALL Yoro K., 1982, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne : les cartes majorquines (XIV^e – XV^e siècles)*, Paris, Karthala.

GODINHO Vitorino Magalhães, 1969, *L'économie de l'Empire portugais aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, SEVPEN-EPHE

GREEN Toby, 2019, *A Fistful of Shells: West Africa from the Rise of the Slave Trade to the Age of Revolution*, London, Allen Lane.

KI ZERBO, 1979, Joseph, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.

MAILLAT Maurice, 1978, *Gorée, Phénix des tropiques*, Dakar, IFAN Cheikh Anta Diop.

- 2013, *Les garnisons de Gorée*, Dakar, IFAN Cheikh Anta Diop, Éditions du Musée historique du Sénégal (Gorée).

Mbokolo Elikia, *Afrique noire : histoire et Civilisations (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Hatier.

PICARD Christophe, 2015, *La Mer des Califes : une histoire de la Méditerranée méditerranéenne musulmane*, Paris, Le Seuil.

ROCHE Christian, 1985, *Histoire de la Casamance : conquête et résistance : 1850 – 1920*, Paris, Karthala

SECK Assane, 1970, *Dakar, Métropole ouest-africaine*, Dakar, IFAN.

THILMANS Guy, 2010, *Informations sur l'esclavage*, Dakar, IFAN Cheikh Anta Diop, Editions du Musée historique du Sénégal (Gorée).

THORNTON John, 1992, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press.

VERSCHAVE François Xavier, 1998 (2003), *Le plus grand scandale de la République*, Paris, Stock.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 2003, *La découverte de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, réédition.

- 1992, *Afrique noire : permanences et ruptures* (Paris : Payot, 1992) ;

4. Articles, chapitres d'ouvrages et proceedings

BA Idrissa, 2020, « Le commerce transsaharien et ses logiques d'accommodation par rapport au commerce transatlantique entre le XV^e et le XIX^e siècle, Bel Horizonte, *Varia Historia* (36, 71), pp. 329-360.

DIOP Brahim, 1997, « Traite négrière, désertions rurales et occupation du sol dans l'arrière-pays de Gorée », dans Djibril Samb (dir.), *Gorée et l'esclavage, Actes du séminaire Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités*, pp. 137-152.

SENE Cheikh, 2024, « Politique fiscale et traite négrière : le cas des « coutumes » ou taxes en Sénégal XVII^e-XIX^e siècle » In: CONCHON Anne, COTTIAS Myriam et STANZIANI Alessandro (eds.), *Travail servile et dynamiques économiques XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, p. 57-75.

-2024, « Vivre en paix et en bonne intelligence avec les princes locaux » in *Senegambia in the Age of Slave Economy: Diplomatic Treaties, Trade, Conflicts, and Peace in Interaction (1679–1815)* » *History in Africa*, n° 51, pp. 74–100.

5. Thèses et mémoires

FALL Idrissa, 1984, *Le rôle et l'impact des fortifications dans la conquête française du Sénégal pendant la seconde moitié du XIX^e siècle : le cas du fort de Thiès*, Université de Dakar, mémoire de maîtrise d'histoire.

THIAO Daouda, 2001, *Environnement et système de production dans les terroirs du Joobaas (Thiès) de la période précoloniale à l'indépendance : équilibres et déséquilibres*, UCAD, thèse d'histoire.